

Rapport public Parcoursup session 2025

PROGRESS SANTE NICE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

PROGRESS SANTE NICE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (38759)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
PROGRESS SANTE NICE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (38759)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	149	4

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bac général, Bac technologiques STMG ou STL, Bac pro optique lunetterie Baccalauréat général avec la spécialité mathématiques Bac pro Optique lunetterie	Notes de premières et terminales en mathématiques et de manière générale, Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	- Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique	- Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique	Important
Savoir-être	Implication, une bonne écoute, le sens du contact, de la rigueur et de l'habileté manuelle.	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, ainsi que l'avis du conseil de classe. L'ensemble des notes dans chaque matière.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet professionnel, Motivation	- Motivation - Connaissance de la formation - Participation aux journées portes ouvertes de la formation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère n'est évalué dans ce champ	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Note inférieure à 8 de moyenne dans les matières scientifiques

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux se fait par le service des admissions qui analyse les dossiers avec chaque responsable pédagogique lors de sessions hebdomadaires.

Il s'agit à la fois d'analyser le parcours du candidat et l'adéquation entre, son profil académique et la formation proposée.

L'analyse porte également sur la motivation du candidat pour le type d'études choisis et sa capacité à suivre une formation en apprentissage.

Un entretien individuel est également proposé lorsque cela est nécessaire.

A l'issue de cette phase, la réponse est transmise au candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La procédure mise en place est efficace, toutefois :

- Les candidat(e)s ne présentent pas toujours le bagage scientifique nécessaire.
- Il est important pour notre commission d'admission de bien comprendre les motivations et la démarche qui conduit chaque candidat (e) à postuler pour ce type d'étude. La démarche doit être bien exprimée.
- Pour que nous puissions accompagner l'étudiant(e) dans sa recherche d'entreprise pour un contrat d'apprentissage, nous avons besoin de disposer d'un cv soigné. Ce qui n'est pas toujours le cas

Signature :

JOSEPHA LAGET,

Chef d'établissement de l'établissement PROGRESS

SANTE NICE